COLL. 8°
468
(1949)

DÉPOT
ANNEXE

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

000748477

000 1147 665

Parti Républicain Radical et Radical-Socialiste
Président : Edouard HERRIOT
Siège social : 1, place de Valois - Paris (1er)

DÉPOT
ANNEXE

LA POLITIQUE DE l'Union française

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

Cole 8°468 (1949)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU CONGRÈS
(TOULOUSE, novembre 1949)

par

Marc DURAND-REVILLE
Sénateur du Gabon

Coll. 8° 1949 468

Prix : 25 fr.

M. Luc DURAND-RÉVILLE

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

64.331

LA POLITIQUE DE L'UNION FRANÇAISE

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

DANS l'imemnse confusion des événements, des idées et des principes qui a suivi la guerre et la libération, tout a été dit sur l'œuvre coloniale de la France : tout, le meilleur et le pire. A tout prendre, cela aurait pu être un signe réconfortant de vitalité, après la dure épreuve qui laissait la France affaiblie, que ce bouillonnement subit sur un sujet demenré jusqu'alors le fait de spécialistes avertis et d'une certaine élite, cependant que le grand public restait plus ou moins indifférent. Sous le choc des événements, et par suite du rôle des Territoires d'outre-mer dans la dernière tourmente, l'évidence de la réalité de l'Union Française pénétrait la conscience nationale.

Cependant, à y regarder de plus près, si l'on laisse décanter ce monceau d'écrits et de libellés, de livres et de discours de toutes sortes, pour en tirer la substance, on ne manque pas d'être quelque peu effrayé par le faisceau d'idées toutes faites — ce qui ne serait pas trop grave — mais aussi souvent fausses qu'on y trouve, et surtout par l'esprit d'abandon qui y préside. Parce qu'il s'agissait d'un problème profondément humain, tout un chacun s'est cru susceptible d'en disserter avec autorité, apportant sa solution, d'autant plus péremptoire qu'elle était plus théorique. Les contempteurs de l'œuvre politique de la IIIe République dans leur ardeur à vouloir renverser les vieilles gloires, n'ont oublié qu'une chose : c'est qu'en matière coloniale plus qu'en tout autre domaine, le contact direct, la grande leçon des faits, en un mot l'expérience, étaient plus nécessaires que toutes les belles théories.

Cette expérience, nous en sommes les dépositaires. Toutes ces critiques ont voulu faire de l'Empire la maladie honteuse de la Troisième République, alors que cette œuvre, qui fut avant tout celle de la France républicaine et radicale du 19e siècle finissant, nous pouvons en faire, pour parler comme Valéry « le diamant de notre orgueil ». Loin de moi la pensée que cette œuvre doive rester figée, ce serait méconnaître la grande loi naturelle de l'évolution, nous en reparlerons tout à l'heure. Mais les principes qui ont présidé à son édification parce qu'ils sont simples, humains, empreints de bon sens et que leur ensemble dynamique et réaliste s'attache toujours aux faits plus qu'aux mystiques, contrastent furieusement avec les constructions hâtives et mal venues, tout embuées d'idéologie et de démagogie qu'on a bien voulu nous imposer depuis cinq ans. Nos principes à nous n'en demeurent pas moins fermes et clairs, car il faut le dire, nous, radicaux, ne sommes pas responsables des dangereuses et parfois criminelles billevesées qui nous sont proposées par les autres partis politiques, en matière de doctrine coloniale, puisque, à de rares et brillantes exceptions près, le parti radical a été depuis la libération systématiquement écarté des responsabilités de la politique outre-mer de notre pays.

Il n'est pas inutile de faire un retour sur nous-mêmes pour étudier l'origine de ces principes. C'est au grand républicain que fut Jules Ferry qu'il faut en revenir ; tout est puissance en lui. Quand il arrive au pouvoir — et à ce sujet un parallèle entre la France de 1880 et celle de 1949 ne

manque pas d'intérêt — il se trouve devant un domaine épars, fragmenté : aucune opinion coloniale. Les Indes et le Canada sont à l'état de souvenir lié à l'ancien régime ; seuls, quelque isolés préconisent la consolidation et l'élargissement de notre empire sur telle ou telle contrée d'outre-mer. Nulle part, on ne trouve l'idée de faire de l'expansion française une pièce maîtresse, ou même une pièce tout court, de notre politique.

Le seul fait de parler de politique coloniale équivaut à un élargissement de la question, une véritable transmutation des valeurs ouvrant des voies nouvelles et des perspectives indéfinies.

Sans idée préconçue, en raisonnant sur les faits, en travaillant avec acharnement sur les dossiers de chaque affaire, en prenant les problèmes un à un, Ferry érige un système, érige la doctrine de l'expansion et la fait pénétrer dans la réalité. Avec conscience et méthode, le philosophe doctrinaire fait la synthèse des éléments épars, profitant de chaque occasion que lui offre la conjoncture diplomatique, et poursuit avec obstination la réalisation de cette idée force : l'organisation cohérente de cette poussée capable de redonner à la France le sens de sa grandeur et de l'orienter vers ses véritables destinées.

Et le miracle s'accomplit : sur le vieux tronc capétien et jacobin surgit la magnifique frondaison de l'Empire. C'est le triomphe des idées générales d'un adepte des droits de l'homme et d'un libéral cartésien, mais non conformiste, se haussant par une conception mondiale de la politique de son pays à une vision prophétiquement adaptée à l'échelle des temps nouveaux.

Ferry, en cela, était en avance sur son temps, sur les grands hommes de son époque, d'où l'opposition qu'il rencontra en France même. Quand on contemple, avec le recul du temps, l'ensemble de l'œuvre, on ne peut qu'en admirer la sûreté et la simplicité des grandes lignes, ainsi que l'harmonie générale.

Fille de la grande tradition humanitaire française, dont le frémissement affleure sans cesse depuis Marc Lescarbot jusqu'à Doudart de Lagrée, sous l'action française outre-mer, Ferry précise avant tout que « les nations européennes ont envers les peuples indigènes un devoir supérieur de civilisation ». Pour lui, la « supériorité » de la race blanche s'entend du haut degré de civilisation auquel elle est parvenue ; « elle ne conquiert pas pour le plaisir, dans le dessein d'exploiter le faible, mais bien de le civiliser, de l'élever jusqu'à elle ».

Gardons-nous donc de nous méprendre sur le véritable caractère de ce que d'aucuns n'hésiteraient pas à appeler le colonialisme de Ferry et de n'y voir qu'une expansion pure et simple, une volonté de puissance mise au service d'un nationalisme tentaculaire, ébauche des futures folies de l'espace vital. Cette base humanitaire, sans cesse réaffirmée et sans cesse mise en pratique, en fait foi.

Cette base posée, le thème politique se développe ; l'expansion coloniale est préconisée comme une forme de présence qui s'impose d'autant plus à un pays vaincu dès lors qu'il est et reste un grand pays :

« Est-ce que le recueillement qui s'impose aux nations éprouvées par de grands malheurs doit se résoudre en abdication ? Dans l'Europe (aujourd'hui, il faudrait dire dans le monde) telle qu'elle est faite, dans cette concurrence de rivaux que nous voyons grandir autour de nous... la politique de recueillement ou d'abstention, c'est tout simplement le chemin de la décadence ! Les nations, au temps où nous sommes, ne sont grandes que par l'activité qu'elles développent. Prétendre rayonner sans agir, en se tenant à l'écart de toutes les combinaisons européennes, en regardant comme un piège, comme une aventure toute expansion vers l'Afrique ou vers l'Orient, vivre de cette sorte pour une grande nation, croyez-le bien, c'est abdiquer, et dans un temps plus court que vous ne pouvez le croire. C'est descendre du premier rang au troisième ou quatrième. Je ne puis pas, et personne j'imagine ne peut envisager une pareille destinée pour notre pays. »

Insistant sur la nécessité de cette politique et l'obligation pour la France d'agir vite, Ferry écrira plus tard : « la politique des mains nettes, c'était de toute évidence l'Italie à Tunis nous prenant à revers, l'Allemagne en Cochinchine, l'Angleterre au Tonkin, toutes deux à Madagascar comme en Guinée, en un mot la banqueroute de nos droits et de nos espérances, un nouveau traité de 1764 sans l'excuse de Rosbach et de la Pompadour. »

Est-il besoin d'insister sur la vérité éternelle qui se dégage de ces citations ? Tout au plus, est-il besoin de transposer quelques noms pour les remplacer par ceux des puissants de

l'heure. Mais Ferry vit plus loin et replaça le problème dans son ambiance exacte, maritime et économique :

« Si nous ne devons plus être qu'une puissance continentale, restreignons notre puissance maritime. La politique d'expansion coloniale s'inspire d'une vérité incontestable, à savoir qu'une marine comme la nôtre ne peut se passer d'abris solides, de défenses, de centres de ravitaillement, et Marseille et Toulon seraient non moins efficacement défendus dans l'océan Indien et dans les mers de Chine que dans la Méditerranée et la Manche. »

Les deux conflits mondiaux que nous venons de subir et l'apparition de l'aviation, ne peuvent malheureusement que confirmer ce point de vue prophétique.

« La France, qui a toujours regorgé de capitaux et en a exporté des quantités considérables à l'étranger, a intérêt à considérer sous cet angle-là la question coloniale... Mais, il y a un autre aspect, beaucoup plus important à cette question : c'est pour les pays voués, comme le nôtre, par la nature même de leurs industries à une grande exportation, la question même des débouchés. Là où est la prédominance politique, là est également la prédominance des produits, la prédominance économique. Cette politique comporte des sacrifices qui n'ont pas toujours l'heur de plaire aux générations présentes. L'avenir en fera voir l'à-propos et le bienfait. Une politique coloniale est essentiellement une politique à longue portée... Est-ce que la République devra avoir une politique éphémère, de courte vue, uniquement préoccupée de vivre au jour le jour ? Il ne s'agit pas de l'avenir de demain, mais de l'avenir de 50 ou 100 ans, de l'avenir même de la Patrie, de ce qui sera l'héritage de nos enfants. »

■

Aussi bien, si je me suis permis d'insister quelque peu, c'est qu'en toute période troublée il est bon de faire un « pèlerinage aux sources » et de s'y recueillir, mais aussi que Ferry voyait juste lorsqu'il prophétisait pour une période de 50 à 100 ans. Ces idées-forces, simples et précises, qu'il a mises en œuvre et qui, en 1880, répondaient parfaitement aux données du problème et aux nécessités de l'œuvre à accomplir, ne rendent plus aujourd'hui qu'un compte sommaire du fait colonial devenu, après 70 ans, infiniment plus riche et plus complexe. Néanmoins, l'essentiel de cette pensée claire et lucide, dépouillée et humaine, subsiste, et c'est la gloire du parti radical, après la malheureuse opposition de Clemenceau absorbé par d'autres préoccupations, de l'avoir reprise à son compte pour l'enrichir, la parachever, l'adapter aux circonstances nouvelles. Je pense surtout au Président Sarraut, qui sut, après l'autre guerre, mettre l'accent avec une telle sûreté de vues sur la mise en valeur économique, dont il fut le principal théoricien et le premier promoteur, à un moment où la conquête et la pacification achevées permettaient de s'attacher aux grands problèmes.

Ce fut la gloire du parti radical d'utiliser au maximum cette pensée et de susciter l'équipe ardente de fortes personnalités qui façonna l'Empire, cela aussi bien à Paris dans le domaine des responsabilités ministérielles avec Delcassé, Hanotaux, Steeg, Perrier, Albert Sarraut, Laurent-Eynac, Daladier, et j'en oublie, que sur place avec les grands proconsuls que furent Paul Bert, Doumer, Steeg, Sarraut, Augagneur, servis, il est vrai aussi, par des hommes d'une trempe exceptionnelle, puisque peu d'autres pays que la France peuvent se vanter d'avoir suscité des vocations aussi pures que celle d'un Brazza ou d'un Pavie.

■

Est-il nécessaire de présenter un bilan de cette action ? Sans doute, car à force de critiques et de considérations sur ce qu'on aurait pu faire, on finit par oublier l'œuvre accomplie, dont le résultat fut d'agréger fortement sous notre drapeau, à partir de notre ancien Empire, un domaine vaste, cohérent, doté d'une organisation administrative à la fois souple et solide : ainsi fut achevé le travail commencé par notre armée coloniale qui, plutôt que conquérir, était venue délivrer. Chez ces populations si différentes, réparties sur toute la surface du globe, notre présence peut se résumer en un mot, qui est sans doute le plus précieux de tous les dons : la sécurité. Sécurité matérielle tout d'abord contre la guerre, contre l'esclavage, contre le pillage, les razzias, le brigandage (que ce soit celui de Rabah,

de Samory ou des Pavillons Noirs) grâce à nos militaires, nos lois, nos administrateurs, nos magistrats, grâce à l'autorité de la France.

Sécurité contre la faim, par nos travaux publics, nos routes, nos digues, nos canaux, par nos machines, aussi, notre organisation d'un système de coopératives, de greniers d'échanges et de prêts mutuels. Par le développement de l'agriculture et du commerce, par l'exploitation surtout de richesses jusque-là en sommeil et perdues pour tout le monde.

Sécurité contre la maladie, grâce à notre assistance médicale et au dévouement sans limite de nos médecins coloniaux. Grâce à nos instituts Pasteur et à nos dispensaires de brousse, grâce à notre urbanisme et à notre hygiène.

Sécurité enfin contre l'ignorance et la stagnation, par l'instruction diffusée aux élites d'abord aux masses ensuite, par l'étude des civilisations locales, la révélation de leur histoire que les autochtones eux-mêmes ignoraient bien souvent, par la rénovation de leur art et de leur artisanat.

■

J'entends bien les critiques qui ont été faites, dès avant la guerre, à cette politique ; elles sont nombreuses et variées ; souvent elles relèvent de l'ignorance pure et simple ou de la fantaisie. Ne nous a-t-on pas reproché d'avoir amené avec nous l'ivrognerie et les maladies vénériennes, comme si une nature généreuse n'avait pas abondamment pourvu ces régions de vin de palme, de bière de mil ou d'alcool de riz. D'autres sont mieux fondées, et apparemment plus sérieuses. On nous reproche de n'avoir supprimé l'esclavage et amené la liberté dans nos fourgons que pour mieux rétablir le « travail forcé », d'avoir divisé pour régner sans établir une réelle liberté politique, et d'avoir fait sans cesse du racisme, d'avoir attenté à la propriété et de n'avoireffectué une mise en valeur que dans notre propre intérêt. On a contesté l'intégrité de la paix, de la liberté et de la justice françaises.

Parfois, reconnaissant l'effort accompli, ou ajoute bien vite que l'on a fait trop peu : trop peu d'écoles, trop peu de dispensaires, trop peu de routes, bref un effort trop réduit pour la mise en valeur de ces pays et l'élévation du standard de vie des autochtones. Il faut faire justice de ces affirmations péremptoires, répandues par nos ennemis à coups de slogans rageurs, non pas certes qu'elles ne soient parfois justifiées sur quelques points précis, mais outre que ceux qui les brandissent sont ceux-là même qui hurlaient chaque fois que l'on tentait de faire quelque chose de nouveau et de grand outre-mer, ils oublient de replacer les faits dans leur cadre naturel, de voir le sens du mouvement et d'établir des comparaisons avec ce qui a été fait par les autres nations.

Des fautes ont été commises assurément, il serait curieux que l'organisation d'un immense Empire de 60 millions d'habitants, dispersés sur quatre continents, n'ait pas entraîné des à-coups, des tâtonnements, des divergences ou des erreurs ; il en va ainsi de toutes les entreprises humaines. Ce qui doit être considéré est le mieux-être qui en résulte en fin de compte.

Au début du siècle, nos premiers administrateurs, nos premiers colons, sont entrés en contact, sauf dans quelques régions particulièrement favorisées, avec des indigènes qui avaient à peine de quoi subsister, vivaient dans des huttes sombres une existence misérable, non point tant à cause d'une infériorité raciale que des caprices violents du climat et de la nature rebelle, des attaques des bêtes sauvages et des tribus ennemies, des maladies tropicales qui s'abattaient sur les hommes et leurs animaux domestiques.

Ils étaient divisés en centaines d'unités indépendantes, fractionnées à l'infini, mutuellement hostiles et parlant des langages différents. Ces pionniers étaient souvent seuls en face de plusieurs milliers d'indigènes et ne pouvaient espérer aucun progrès avant d'avoir mis un terme aux guerres et aux querelles de tribus, gagné la confiance des chefs et des notables conservateurs et soupçonneux, et transformé l'économie primitive de ces pays par la production et les échanges. Ce n'est qu'alors qu'on a pu percevoir les taxes nécessaires au financement des premiers services sociaux et des premiers grands travaux publics, dont le besoin se faisait sentir de façon si urgente. Ce rude travail de défrichement, si peu spectaculaire, si ingrat, on l'oublie maintenant que le résultat est acquis. On oublie les efforts patients qu'il a fallu développer ; on critique ceux qui ont « gagné gros », mais on ne cite jamais ceux qui ont tout perdu : fortune, efforts, santé. On oublie ceux qui sont morts loin de tout.

et la liste en est longue. On voudrait que ces territoires arriérés, vastes plusieurs fois comme la Métropole, où tout était à faire dans des conditions particulièrement difficiles, aient été tirés brusquement de leur néant et amenés par un coup de baguette magique à une civilisation qui a coûté à la France vingt siècles d'efforts continus et patients.

Notre liberté n'est pas parfaite, soit! Mais, en auraient-ils seulement la notion, ceux qui nous critiquent, si nous n'étions pas là ? Nous avons attenté à la propriété, on nous le dit maintenant que nous avons conféré une valeur à cette propriété en créant des richesses inexploitées jusque-là, et en négligeant ce facteur juridique essentiel qu'est la prescription acquisitive.

Notre système politique est sujet à critiques ? Sans doute ! Mais, qu'existait-il avant notre arrivée ?

Aurions-nous fait du racisme ? Jamais, et l'honneur en est d'autant plus méritoire que c'est là un sentiment inné dont ne viennent à bout que les civilisations morales les plus proches de ces cîmes où nous avons atteint de la fraternité humaine.

Le rôle de l'administration, combien d'entre nous pourraient en témoigner, n'a cessé, dans l'arbitrage qu'elle avait souvent à exercer entre les indigènes et le colonat, de consister à protéger, parfois même systématiquement, les intérêts autochtones. Si, bien souvent, d'aucuns ont eu à en souffrir, et si, dans une certaine mesure, le développement économique s'en est trouvé parfois retardé, il faut convenir que cette attitude de l'Administration a provoqué à la longue des résultats politiques intéressants.

Plutôt que de critiquer l'œuvre médicale de notre pays, on pourrait s'étonner de ce qu'elle a pu être, au regard des moyens mis à sa disposition. Nos médecins coloniaux sont rares, mal rémunérés, les moyens dont ils disposent sont d'une chicherie déconcertante. Et pourtant, ils continuent leur tâche avec un souriant mépris pour les critiques, mettant au services des autochtones, qui souvent refusent de se faire soigner, leur expérience et leur dévouement auxquels on ne rendra jamais assez justice.

C'est l'honneur de nos magistrats d'être restés indépendants à l'égard des entités économiques, aussi bien que du pouvoir politique. On peut même dire que, depuis la libération, certains attendus de jugements rendus outre-mer auraient tendance à marquer une sorte de racisme à rebours.

Partout, nos professeurs, nos instituteurs, nos techniciens de toutes sortes : vétérinaires, agents des travaux publics, des eaux et forêts, des mines, s'emploient à une œuvre dure et ingrate, dans des conditions pénibles, avec des moyens d'action réduits et comme tous les techniciens outre-mer, des rémunérations insuffisantes.

Je sais bien que la France n'a pas toujours envoyé outre-mer une élite. Notre bourgeoisie timide, nos classes montantes insuffisamment informées, n'ont pas toujours su, sauf en ces dernières décades, quel vaste champ d'action s'ouvrait à elles par-delà les mers, et préféraient investir leurs capitaux en Europe centrale et en Amérique du Sud.

Notre mise en valeur aurait pu être plus poussée. Mais il faut reconnaître que nous avons abordé tous les problèmes dans les territoires que nous nous proposions de coloniser. Le temps n'a pas été assez long pour achever l'œuvre qu'il ne suffisait pas de proposer mais que, souvent, il fallait imposer. Si notre pays n'a pas fait plus, c'est que celles des ressources qu'il dirigeait sur ces territoires d'outre-mer ont été insuffisantes pour assurer le développement économique qui, au demeurant, n'avait pas la primauté parmi ses préoccupations. Faute d'une assez grande intensité du développement et de la richesse dans nos territoires d'outre-mer, il n'était pas possible de faire sourdre localement le potentiel financier qui eût permis de multiplier les écoles, les dispensaires et les tribunaux. Que l'on veuille bien, à l'exemple de tous les développements de toutes les civilisations, admettre que les promotions sociales culturelles et politiques doivent, dans les pays insuffisamment développés, pour être valables, être précédées de la promotion économique, et que l'on veuille bien aussi dès lors considérer que les préoccupations de cette dernière ne sont pas des sujétions aussi sordides que l'on veut bien souvent le dire.

La colonisation française ne s'est pas inspirée des préoccupations méprisables dont on la taxe volontiers, non pas même seulement du désir de faire bénéficier les peuples colonisés des progrès techniques dont elle détenait le secret, mais de ce sens de l'humain qui, des profondeurs du moyen-âge, a caractérisé le désir de la France de partager les privilèges que, par son travail, par sa pensée, par son courage, elle s'est conquis au sein de cette civilisation occidentale, dont elle fut l'un des artisans majeurs. Coloniser,

pour elle, c'est un sens étymologique du terme : « cultiver », c'est-à-dire élever, épanouir, libérer l'homme des sujétions naturelles qui l'accablent. Le but de la colonisation, c'est, par le moyen de la progressive libération, personne ne l'a contesté, d'émanciper les populations colonisées, de les amener à l'autonomie, voire à une indépendance dans laquelle la maturité politique fera trouver plus de raison de se rapprocher que de s'éloigner de la Métropole, maternelle encore aujourd'hui, pour reprendre l'image saisissante du Président Sarraut, et fraternelle demain.

A cette tâche d'émancipation, la France s'attachait dans ses colonies, et la lente gésine de l'indépendance s'y poursuivait avec un bonheur inégal, mais inlassablement. Cette évolution pouvait s'envisager infiniment plus rapide que la sienne propre, en raison même de la présence de notre pays pour la guider et la promouvoir, sans à-coup, à la lumière de sa propre expérience.

■

Et, si une comparaison était encore nécessaire avec les modes d'expansion, de ceux-là qui nous critiquent de l'extérieur, que penser de l'attitude des États-Unis, si l'on compare l'état démographique de l'Algérie ou du Tonkin et celui des populations aborigènes de leur pays ? Qu'on veuille bien examiner la façon dont sont jugés encore aujourd'hui les blancs de certains Etats du Sud lorsqu'ils commettent le meurtre d'un noir ! Que penser de ce formidable type d'expansion coloniale, dirigé du Kremlin, qui brasse et déplace les populations autochtones des Républiques colonisées ou des Etats satellites, selon les règles les plus étroites d'un pacte colonial que nous rejetons comme périmé ! Que pèsent les volontés des colonisés dans cette affaire, lorsque les nécessités de l'impérialisme, le plus violent qui se soit manifesté, leur sont imposées ?

Les colonisations britanniques, belges ou néerlandaises, résistent mieux à la comparaison. Quoique inspirée de motifs moins spécifiquement humains, la colonisation anglaise a fait de la mise en valeur son premier but : c'est peut-être ce qui la rend moins vulnérable que la nôtre. Pour avoir fait passer la promotion économique de l'indigène avant sa promotion politique, cette colonisation est sans doute moins sensible aux attaques également furieuses des adversaires de notre conception commune de la civilisation.

■

Il faut bien reconnaître d'ailleurs que, jusqu'à la dernière guerre, la quasi-unanimité des autochtones avait accueilli notre présence, sinon avec enthousiasme, car les masses éprouvent quelque peine à exprimer leurs sentiments, du moins avec satisfaction.

Le loyalisme de ces populations, au cours des deux guerres mondiales, serait, s'il était nécessaire, une preuve irréfragable de l'acceptation spontanée par elles de l'autorité d'une France qui n'entendait commander que pour mieux élever, ainsi que la coopération pleine d'abnégation des autochtones au triomphe des principes de notre cause sur les inhumaines idéologies du totalitarisme raciste.

Sensibles à cette politique largement affirmée et pratiquée, les populations autochtones témoignaient un désir de plus en plus vif de s'élever au contact de la civilisation que nous leur apportions.

La guerre cependant est venue apporter son complet bouleversement dans ce domaine, comme dans tous les autres.

■

Il est difficile d'imaginer qu'après le cataclysme qui s'est étendu à la terre entière, les choses pourraient être reprises dans l'état où elles se trouvaient en 1939. Nous ne sommes pas les seuls à le constater : l'Angleterre, la Hollande se trouvent en face de problèmes analogues. Mais, aux problèmes posés par les conséquences de la guerre, le parti radical se doit d'apporter des solutions spécifiquement françaises. Si nos principes fondamentaux demeurent, car leur vérité est profonde, humaine et de tous les temps, pour qu'ils restent valables, il nous faut les adapter aux circonstances du moment ; ce travail que Ferry, que Sarraut avaient fait après 1870 et 1918, il nous faut le refaire dans notre monde

moderne, dont la physionomie a été si profondément modifiée par la récente épreuve.

Après la Libération, le mot Empire, avec ses antiques résonances romaines et les échos napoléoniens plus proches qu'il évoque, a pris une consonance fâcheuse. D'aucuns ont vu dans le mot « indigène » une nuance péjorative; aussi a-t-on remplacé ces expressions par les appellations nouvelles d'Union française et d'autochtone. Cette querelle de terminologie ne fait que traduire, en termes français, le puissant mouvement anticolonialiste qui déferle sur le monde, et dont les causes sont multiples. Elles tiennent à l'évolution du monde extérieur, de nos colonies, et aussi de nous-mêmes.

Les jours d'apogée sont révolus. Epuisée par la guerre, la France ne saurait présentement prétendre à l'influence dont elle jouissait entre les deux guerres dans le concert des nations. Elle est prise, comme tant d'autres pays, entre les deux potentiels prépondérants : celui de la libre entreprise relevant de la même civilisation que la sienne, et celui de l'abdication de la liberté humaine, à son opposé, qui, par des procédés antagonistes, se partagent la puissance universelle.

Ces grandes puissances, non coloniales, soutenues par les nations nouvelles, fraîchement émancipées, accueillent pétitions et manifestes, visiblement inspirés, comme s'il s'agissait de réclamations formulées par les autorités responsables, et alertent avec délectation leurs opinions publiques. On croirait que les nations occidentales ont peur d'admettre qu'elles possèdent un empire, parce que l'U.R.S.S. et les U.S.A., ces deux géants incontestables sortis du grand massacre mondial, semblent désapprouver cette notion. Comme si les Etats-Unis ne formaient pas un empire conquis sur des indigènes, comme si la Russie n'avait pas eu des tsars pour étendre sa domination sur deux continents, et cela par des moyens souvent plus violents que ceux que nous avons employés.

Il est d'ailleurs curieux de noter que jamais on n'a autant parlé d'indépendance de par le monde que depuis que l'interdépendance des peuples s'avère plus étroite. Que ce soit à cause des progrès réalisés dans le domaine des moyens de communication, de la complexité des questions économiques ou des interférences politiques qui se répercutent désormais d'un bout à l'autre de la planète. Que peut être, dans la lutte pour la vie des peuples, une poussière de nations isolées, surtout quand elles n'ont pas de racines profondes, pas d'histoire, pas de frontières, pas d'économie susceptible d'autonomie ? Leur chance de survie ne paraît, au contraire, tenir que dans leur groupement de plus en plus cohérent au regard des blocs puissants qui se dressent face à face. Et quel observateur de bonne foi peut penser que le départ de la France, même « sur la pointe des pieds », permettrait aux peuples qu'elle abandonnerait de conserver leur fraîche et joyeuse indépendance ? N'a-t-on pas suffisamment d'exemples récents, susceptibles de dessiller les yeux des incrédules ! Le cas tout récent du colonel Zaïm en Syrie n'incite-t-il pas à la réflexion ? Je ne pense pas, pour ma part, que cette indépendance résisterait bien longtemps à l'attraction invincible des tourbillons puissants que rencontrerait immédiatement leur jeune nef, selon les nécessités stratégiques dérivées de leur situation dans le monde. Au surplus, chaque fois que la présence et l'autorité des civilisations occidentales sont mises en défaut en territoires insuffisamment évolués, on assiste immédiatement à des brimades de minorités, des luttes intérieures, des brutalités serviles, des luttes de races. Les massacres entre Hindous du Pakistan et de l'Indoustan, la révolte féodale de Madagascar, et les crimes contre l'humanité du Viet-Minh n'en sont que des exemples parmi tant d'autres.

Mais la guerre est aussi venue donner son coup de fouet aux sentiments révolutionnaires et aux nationalismes locaux, excités par les propagandes ennemies : l'influence du racisme nippon est incontestable dans le dévergondage des nationalismes d'Extrême-Orient, eux-mêmes en relation avec les nationalismes arabes.

L'école révolutionnaire a vite vu le parti à en tirer, appuyant son action sur les évolués que nous avions formés, en profitant du divorce entre ces évolués et les masses, et des libertés issues de la conférence de Brazzaville; pour mieux voiler aux yeux de l'opinion publique métropolitaine la tentative de conquête mondiale du collectivisme international. On retrouve ici, comme en France, ce moteur savamment utilisé par une propagande criminelle : la haine mise au service de l'envie pour des fins plus lointaines d'hégémonie générale, comme si ces évolués, âpres contempteurs de l'ac-

tion économique de la France, pouvaient, dans l'état actuel des choses, se substituer aux techniciens français qui en assurent la charge et la responsabilité, après en avoir pris l'initiative.

Quoi qu'il en soit, depuis la Libération, des failles se sont produites dans l'adhésion spontanée des populations autochtones au type de civilisation que notre pays leur proposait. Elles sont dues, outre l'explosion d'un racisme de couleur, savamment exploité, à la contradiction existant entre la civilisation proposée et les carnages de la guerre mondiale, à la diminution d'autorité résultant de la défaite provisoire de 1940, et inversement au prestige des territoires coloniaux, consécutif à leur rôle dans la libération de la métropole. En quelques années, de nombreuses populations arriérées sont passées brusquement à une civilisation relative, à une certaine vie intellectuelle. Tout naturellement, ces populations ont fait des comparaisons, et les tendances naturelles à une confusion anarchique se sont développées. Les idées d'égalité, de justice, de progrès, propagées par la presse, les livres, la radio, fournissent des thèmes aux réflexions d'intelligences aptes à en goûter la nouveauté et à percevoir les immenses espérances qu'elles font naître, sans toujours en apprécier la contrepartie et voir clairement le danger qu'elles représentent pour des esprits dépourvus de sens critique et de points de comparaison solides. Toutes les propagandes religieuses, syndicales, politiques, s'abattent sans discernement sur ces populations, dominées par des individus souvent intéressés à exploiter leurs réactions brutales. Le trouble de l'heure provient en partie de la dualité de notre action : nous avons suscité des aspirations politiques qu'il nous faudra contenter sur le plan économique, pour lequel l'évolution n'a pas suivi la même cadence.

■

Tout cela, d'ailleurs, ne serait pas trop grave si ce n'était de France même que les droits et les devoirs de notre action coloniale n'étaient contestés. Tant que l'autorité et la supériorité de la civilisation proposée par la France s'imposaient sans conteste aux autochtones, leur racisme instinctif pouvait être mis en sommeil. Dès lors que cette supériorité devient contestable — et ce sont les Français eux-mêmes qui viennent la contester — ce racisme, qui dormait au cœur des masses indigènes, ne demande qu'à détendre son ressort, au risque de briser le cadre d'une existence dont elles avaient jusqu'alors accepté le progrès. Nos ennemis ont immédiatement saisi cette opportunité en se servant de l'acrimonieuse ambition de certains évolués, comme des abdications trop souvent consenties par la métropole, et cela au nom d'une civilisation dont ils consacrent la ruine.

Difficultés issues de nous-mêmes également, par la révélation que nous avons faite aux peuples d'outre-mer de leur histoire, de leur civilisation, non dépourvues de génie parfois, et qui peuvent nous servir à nuancer nos formules d'association en fonction de leur originalité propre. Mais il faudrait se garder d'aligner complètement ces civilisations incertaines et plus induites qu'observées sur la nôtre propre, par ignorance, commodité ou illusion généreuse. C'est de cette attitude qu'est né le doute de certains Français parmi les plus estimables. Mais cette vérité révélée est dangereuse par les conséquences pratiques qu'ils entendent en tirer, qui aboutissent à des surenchères politiques dégradantes et à des déviations funestes et démagogiques d'idéologues en chambre.

Toutes ces difficultés se trouvent encore accrues du fait que les ruines de la guerre, l'insécurité financière et le luxe de nos anticipations sociales, exigent des économies et tarissent les sources d'investissement à un moment où il faudrait les multiplier. Le pays semble avoir compris les nécessités de l'équipement colonial, mais les possibilités en restent encore réduites.

Le parti radical se doit de maintenir le legs prestigieux de la IIIe République, et d'aider la France à surmonter les obstacles qui se dressent, devant elle, autour d'elle, et en elle, et de poursuivre l'œuvre d'évolution qu'elle a entreprise.

Il doit s'opposer à ceux qui font chorus aux revendications excessives, et parfois surenchérissent sur elles dans la métropole. Cela postule le maintien de la présence et de la tutelle françaises, l'amélioration matérielle de la condition des autochtones. Cela nécessite une haute direction et un contrôle qui doivent être le fait de Français responsables, car nier la primauté de notre civilisation apparaît une hypothèse sans fondement scientifique et comme un délit contre la collectivité humaine qui conduirait

aux doutes éthiques sur la validité des droits et des devoirs de la colonisation et préparerait à ces renoncements, les plus douloureux, qui annoncent l'effondrement des civilisations. Qu'on y prenne bien garde : l'abdication sur un seul point entraînerait le naufrage général.

A cette fermeté, n'y a-t-il pas d'ailleurs un intérêt international ? Quoi qu'on en ait dit, la France n'est-elle pas encore nécessaire à l'équilibre du monde ? Avec son Union, elle forme un tout cohérent, qui trouve logiquement sa place entre les blocs puissants qui dominent le monde.

Il y a aussi un intérêt national évident : renoncer à l'Union équivaudrait, pour la France, à être rayée de la carte du monde. Il faudrait que l'opinion publique se convainque enfin de ce que cela représenterait : avec ses 500.000 kilomètres carrés et ses 42 millions d'habitants, la France serait alors ravalée, avec un standard de vie diminué de moitié, au rang des puissances telles que la Pologne ou le Portugal, plus ou moins vassaux des seigneurs du moment.

Mais l'Union elle-même y trouve aussi son intérêt, car, sans la France, elle ne serait qu'une poussière d'Etats sans ossature et sans force, exposés à toutes les convoitises, sans moyens de résistance. Seule, l'Union peut permettre la constitution du bloc homogène, formé de parties complémentaires, aptes à résister au dur contact du monde moderne.

Fussent-elles constructives, les réformes qui feraient abstraction de la présence de la France dans la gestion supérieure des territoires d'outre-mer ne porteraient que les fruits amers de la destruction et de la démolition ; ce qui est proprement impensable à un moment où nos territoires d'outre-mer ont un rôle important à jouer dans l'économie mondiale. Ce rôle, qui suppose le développement de leur économie dans l'intérêt de chacun d'eux, exige la sécurité interne qui, seule, favorisera les initiatives et permettra l'accroissement de la production. Notre pays, qui bénéficie de l'expérience acquise, demeure plus qualifié que tout autre pour suivre l'œuvre entreprise. Il doit prospecter les richesses latentes et les exploiter en association de plus en plus étroite avec les populations locales, créant ainsi une élite patronale qui, par une sélection naturelle, supérieure à celle du diplôme, engendrera la nécessaire élite politique, ayant le sens des responsabilités, tout en accroissant le bien-être de la masse. Seule, une mise en valeur ainsi conçue permettra, par l'association des indigènes aux risques et aux profits de l'entreprise, l'accentuation de notre effort dans les domaines sanitaire, judiciaire et culturel, car la métropole ne peut tout faire par elle-même. Mais à ces devoirs que nous nous imposons, correspondent des droits ; je ne vois pas pourquoi y renoncer ou les dissimuler. Les efforts faits par nos pionniers doivent avoir leur contrepartie. Le droit d'aînesse de la France lui confère cette autorité nécessaire qu'elle n'a pas de raison d'abdiquer. La capitale de l'Union doit demeurer Paris, et les droits, les devoirs et les responsabilités de la France doivent être défendus sur ce point avec la même fermeté et la même énergie devant quiconque les contesterait à l'extérieur comme à l'intérieur, que tous les autres impératifs essentiels de l'Etat. Le gouvernement qui tolérerait la dislocation d'un ensemble de territoires rassemblés autour de la France, par les sacrifices et le dévouement de nombreuses générations, assumerait devant l'Histoire une responsabilité singulièrement lourde. Le Parti Radical, qui a de la grandeur de la France une notion fondamentale, s'est mis avec le président Herriot en travers, une fois déjà, de la route des démolisseurs de la souveraineté française. Ceux-là, derrière lui, nous trouveraient encore demain en face d'eux pour la défendre .. pour la sauver.

■

Or, il est un fait : c'est qu'à un moment où il appartiendrait aux pouvoirs publics de rendre justice à l'œuvre coloniale dont la France est en droit de s'enorgueillir et de ramener dans l'opinion publique, quelque peu désorientée ou distraite, la fierté de l'œuvre accomplie et la conscience de la nécessité de l'achever, de rendre confiance à ceux qui y participent, de rétablir outre-mer la notion fondamentale de l'autorité de l'Etat, avec ses corollaires de légalité, de discipline et d'ordre, il apparaît que les cadres administratifs, civils ou militaires, les colons et aussi les populations locales,

ont l'impression, depuis la fin de la guerre, d'avoir été embarqués sur un navire sans capitaine, sans instruments de bord, et peut-être aussi, hélas ! sans étoiles pour le guider. Les uns se laissent gagner par le découragement, les autres se laissent aller à des erreurs qui pourraient être fatales.

C'est que, dans le foisonnement d'idées et de théories qui ont suivi la libération de la France, on a pu constater un parti-pris évident d'écarter tout ce qui, de près ou de loin, aurait pu rappeler la IIIe République. Nulle part, ce fait n'a été aussi marqué que dans le domaine colonial, où l'abondance des doctrines nouvelles, dues à l'ignorance ou à une indifférence totale à l'égard des faits, n'avait d'égale que la hâte des partis nouveaux à s'installer dans ce ministère des Colonies qu'illustrèrent tant des nôtres, comme dans une place forte facilement exploitable. Le résultat de cette politique a été l'éviction quasi totale du parti radical des postes où l'appelait traditionnellement son expérience de ces problèmes ; à part le président Gaston Monnerville qui, après avoir été l'instigateur de la création du Fides, préside, avec l'autorité et la maîtrise que l'on sait, aux destinées du Conseil de la République ; à part notre éminent ami Giacobbi, qui a eu à supporter la lourde responsabilité de faire franchir, sous sa direction hautement qualifiée, le passage particulièrement délicat pour nos possessions de la notion de l'Empire à celle de l'Union française ; à part encore notre ami Tony-Révillon, qui assuma, avec sa bienveillante autorité — mais avec des moyens dont, avec nous, il a bien souvent, quoique discrètement, déploré l'insuffisance — la charge des destinées économiques de l'Union dans le ministère du président Queuille ; à part enfin notre ami Bollaert, « inventeur », pour ainsi dire, de la solution de l'angoissante question d'Indochine, et dont, au cours de son mandat, on s'est ingénié à saboter, de Paris, l'action bienfaisante qui vous sera, tout à l'heure, rappelée, cette période a été marquée, pour notre parti, par une éclipse à peu près totale.

En écartant nos hommes, on écartait aussi nos principes, qui ne purent prévaloir lors de la discussion de cette Constitution de 1946 dont nous avons dès son apparition, en refusant de la voter, dénoncé les erreurs et les dangers, tant sur le plan métropolitain que, plus encore sans doute, sur le plan de l'Union française.

■

Il ne viendrait à l'idée de personne de nier que le but de la France soit d'infuser aux peuples coloniaux des principes démocratiques qu'elle a contribué si fortement à répandre de par le monde. Paul Bert ne disait-il pas, dès 1886 :

« Quand un peuple a mis les pieds « sur le territoire d'un autre peuple, « il n'a que trois partis à prendre : « exterminer le peuple vaincu, le ré- « duire en un servage honteux, l'asso- « cier à ses destinées... Détruire un « peuple vaincu ! Cela s'est fait, mais « jamais le peuple de France ne s'est « ainsi déshonoré. Réduire en serva- « ge, cela est heureusement tout aussi « impossible, comme tout aussi cri- « minel. Il n'y a qu'un parti à pren- « dre, le parti de l'intérêt, le parti de « l'honnêteté : appeler le peuple à la « fortune et à la civilisation supérieu- « re par l'association. Oui, il faut as- « socier ce peuple à nos destinées. »

Vous le voyez, messieurs, nos apprentis sorciers ont été précédés par les radicaux, et l'Union française ne date pas d'aujourd'hui ; nous ne les avions pas attendus pour la concevoir. Mais le Français a une propension fâcheuse à opérer à priori et par assimilation, attribuant une valeur universelle à nos lois et à nos mœurs. Il a la faiblesse de croire que tout doit entrer dans le moule qu'il a préparé, et si le moule éclate il se fâche. Après les événements d'Indochine et de Madagascar, on vient nous dire : nous n'avions pas voulu cela. C'est possible, mais la réaffirmation de quelques principes sages et un peu de bon sens — celui-là même dont s'honore notre parti — auraient évité bien des déboires.

Nous avons voulu donner aux autochtones des droits politiques semblables aux nôtres, alors qu'ils étaient foncièrement différents de nous. Ces différences, au lieu de les nier, il importe de les étudier, de marquer les diversités si profondes des consciences et des statuts personnels. Il faut rechercher le système qui, sans les

étouffer sous une pseudo-uniformité, permettra leur représentation au sein de l'Union française sans céder à la facilité, sans confondre unité et uniformité.

Ces consciences raciales constituent un fait infiniment plus nouveau que nos luttes de classes ou de partis dans la métropole. Leurs caractères distinctifs sont infiniment plus forts que tous nos particularismes de la France de l'ancien régime. Les musulmans d'Afrique du Nord, les Annamites, les Malgaches, les noirs d'Afrique, nous arrivent avec leur passé, leurs mœurs, leur civilisation, leur statut personnel souvent religieux, leur conscience enfin d'être des jaunes ou des noirs. Que leur importe cette uniformité factice, qui n'est qu'une caricature de république démocratique, si, pour s'y plier, ils doivent abdiquer de leur personnalité ? N'y a-t-il pas là-dedans déjà un peu de démocratie... populaire ?

A quoi tendent présentement ces aspirations à la liberté politique totale, la plus désirée certes, mais aussi la plus dangereuse ? Il est d'autant plus difficile d'y donner satisfaction a priori, que seule l'anarchie intégrale serait de nature à combler ceux-là mêmes de ces désirs qui sont les plus purs. Ceux-ci sont malaisés à définir, tant les degrés d'évolution réelle sont variés. La représentation parlementaire paraît contenter les évolués qui en sont les bénéficiaires, plutôt que le développement des assemblées locales. Certains parlent d'autonomie, d'autres d'indépendance soit totale, soit dans le cadre de l'Union française. En réalité, on parle de cela dans certains milieux autochtones, sans avoir défini quoi que ce soit au départ, mais on se saisit surtout avec empressement des slogans inspirés par des agitateurs étrangers à la masse autochtone et qui n'ont à vrai dire rien à voir là-dedans.

Si on analyse les causes profondes de ces réactions on s'aperçoit que l'erreur initiale provient de la conférence de Brazzaville, inspirée, il est vrai, d'une générosité incontestable qui correspondait aux difficultés politiques du moment, dans une conjoncture singulièrement difficile ; mais outre que cette conférence ne fut délibérée qu'entre représentants de la haute administration, très vite les buts qu'elle avait définis se transformèrent en points de départ. Le gouverneur général Eboué lui-même fut effrayé de constater qu'à l'encontre de sa vieille expérience, on se dirigeait vers une politique qui, loin de faire évoluer les populations autochtones dans le cadre de leurs traditions et sous l'autorité de leurs chefs naturels, allait renforcer la constitution de petites élites nouvelles et s'appuyer sur elles pour briser la coutume, au lieu de la plier progressivement aux normes d'une civilisation nouvelle.

Cette erreur n'explique-t-elle pas bien des choses auxquelles nous avons assisté depuis ? Certes, il ne s'agit pas de revenir en arrière, mais peut-être y a-t-il lieu de laisser pour un temps l'évolution économique et sociale rejoindre la responsabilité politique, afin d'en assurer la définitive validité. A la lumière de cette expérience, un certain nombre de principes demeurent, qu'il est nécessaire de rappeler :

— Les réformes, qui sont dans l'évolution normale d'un peuple colonisé, ne doivent pas être arrachées à la métropole, mais suscitées ou refusées par elle. L'autorité du colonisateur — non pas l'autorité de la force mais celle de la supériorité de l'amour et du prestige — doit rester intacte.

— L'évolution doit respecter les cadres et les coutumes traditionnels, les réformes doivent être progressives pour que les moyens à mettre à leur service soient en place avant qu'elles ne soient promulguées.

— On éliminera toute discrimination raciale : à titres égaux, capacités égales, travail égal, on assurera fonctions égales, rémunérations égales, mais à condition que l'égalité soit vraiment respectée et que cela ne serve pas de prétexte à un racisme à contre-sens, comme celui auquel on assiste de nos jours dans bien des cas.

Il n'apparaît pas que ces principes aient été respectés par nos constituants : au contraire, il semble qu'on puisse relever bien des erreurs dans leur œuvre.

— La représentation parlementaire a été accordée à des peuples qui n'en avaient que faire, puisqu'ils ignoraient le sens même de la démocratie, et plus encore du régime parlementaire. Par contre, cette représentation a été accordée selon un système si complexe et si absurde que, dans certains territoires, par le jeu du collège unique, les intérêts, pourtant légitimes, des métropolitains, sur lesquels repose toute la vie du pays, se sont trouvés systématiquement mis hors d'état de se manifester.

— Les assemblées locales ont été instituées, qui ont des pouvoirs plus administratifs que politiques, selon un mode de scrutin inaccesible aux popu-

lations à représenter ; le suffrage direct, à la fois plus démocratique et plus dangereux, ne peut aboutir à des résultats équitables et bienfaisants que lorsqu'il est mis à la disposition de corps électoraux particulièrement avertis et éduqués. Il se heurte à des difficultés techniques, l'analphabétisme, et à des difficultés politiques dues aux consciences raciales. Le suffrage à double degré au contraire — les électeurs du second degré étant désignés sous l'arbre à palabres du village, selon la coutume traditionnelle — paraît devoir permettre une représentation moins arbitraire.

— On a systématiquement ignoré l'abîme qui sépare la masse des autochnomes des évolués ; ce sont ces derniers seuls qui figurent dans les assemblées et prétendent représenter les aspirations d'une population paysanne dont, par leurs fonctions, leur comportement moral et leur genre de vie de citadins, ils sont complètement coupés. Nous avons à protéger les intérêts de tous et non ceux d'une fraction.

— Mais surtout, les constituants ont bâti la maison à l'envers, en commençant par le toit. Ils ont oublié les fondations ; car enfin, chez nous, comme chez nos voisins, c'est par une longue évolution, qui a abouti aux premières libertés communales, qu'a commencé à se manifester l'esprit démocratique, dans une lente gésine où l'économique et le social ont précédé le politique. On a octroyé à ces populations une représentation parlementaire, tandis qu'on négligeait de leur confier la gestion primordiale de leurs propres intérêts en des assemblées villageoises, dont la désignation se fût plus aisément inspirée des coutumes locales, et dont la création eût répondu avec une autre pertinence aux véritables aspirations de la masse autochtone.

— Enfin, il a été profondément néfaste d'aller plaquer sur une organisation sociale, encore primitive, le cadre rigide d'institutions dont nous ne saurions, au demeurant, nous accommoder nous-mêmes. C'est un crime que d'avoir projeté, dans la brousse d'Afrique, des partis politiques dont les idéologies n'ont aucun rapport avec les aspirations et les nécessités des populations autochtones. Ce n'est pas pour elles que la Constitution a été rédigée, c'est en fonction des espoirs que les partis, qui l'ont faite, caressaient de s'en servir, pour se servir. La surenchère des partis se donne d'autant plus libre cours que l'esprit critique fait encore plus foncièrement défaut, risquant d'entraîner l'œuvre lumineuse de la France dans la plus sordide démagogie.

Aussi bien, nous avons voté contre ces billevesées dangereuses.

■

La matière vivante ne se laisse pas bousculer comme la matière inerte. L'idée généreuse de l'Union française doit certainement connaître, dans la suite des temps, sa pleine réalisation ; mais pour avoir voulu éliminer le facteur temps, nous aboutissons à ce résultat que nous avons libéré des peuples avant des individus : que le Viet-Minh ait rageusement saccagé l'institut Pasteur d'Hanoï, œuvre de pure humanité, que les Hovas en délire aient saccagé les plantations et assassiné les colons isolés et sans défense, en réponse à la large participation politique que nous leur offrions, ne peut déconcerter que ceux qui n'ont pas eu la sagesse de comprendre qu'une construction morale et politique n'est pas une affaire de planification rationnelle et que si les principes sont une chose, leur application en est une autre.

Nous avons démaillotté l'enfant avant qu'il sache se tenir sur ses jambes. Mais il faut se convaincre que l'esprit démocratique ne sera que virus destructeur des forces traditionnelles tant que nous agirons ainsi à contretemps ; il ne sera que vaine semence jetée sur le sable stérile tant qu'on n'aura pas su créer le climat économique et social qui lui est nécessaire pour s'épanouir et manifester sa bienfaisance ; il n'y a pas de liberté politique véritable tant que les hommes ne se sentent pas assurés d'un régime économique susceptible de pourvoir largement à leurs besoins, mais d'un système aussi auquel ils sont conscients d'appartenir en propre, dont ils sont non seulement les bénéficiaires, mais aussi les artisans.

C'est à ce devoir que la France doit s'attacher pour en hâter l'accomplissement. Notre parti le lui rappellera avec fidélité.

Cette obligation de mise en valeur économique accélérée, j'y insiste, cons-

titue pour la France la meilleure justification de ses droits vis-à-vis des autochtones et vis-à-vis de la communauté universelle, qui bénéficie de la prospection et de l'exploitation de richesses non utilisées auparavant.

Une des conséquences de la guerre aura été précisément de faire pénétrer cette nécessité dans la conscience nationale, tant il est vrai, hélas ! que l'homme s'attache davantage à ce qu'il aime lorsqu'il risque de le perdre. Mais l'ampleur de l'œuvre à accomplir est apparue à un moment où la France était épuisée et appauvrie, manquait de ravitaillement, de devises. La situation depuis s'est considérablement améliorée, au point que ce sont maintenant les préoccupations contraires qui prévalent et que tout le monde s'inquiète de la crise latente. On ne répétera jamais assez cependant la nécessité de pourvoir aux besoins matériels que la civilisation provoque chez les indigènes, dont l'apathie naturelle ne saurait être secouée que par l'attrait des marchandises. Un éventaire bien garni sera toujours plus convaincant que toutes les belles croisades idéologiques sur la nécessité du travail.

La métropole, consciente de ses moyens et de ses devoirs, a hiérarchisé les urgences des investissements à faire dans un plan décennal qui, outre une amélioration des moyens de transport et de l'équipement social, se préoccupe des problèmes de l'énergie et prévoit un accroissement considérable de la mise en valeur sur le plan industriel, agricole, minier et forestier.

Mais prenons garde que ce plan ne vise pas à la production en soi, mais à la mise en état des territoires coloniaux d'affronter la concurrence des marchés mondiaux, pour les produits auxquels ils ont une vocation naturelle, lorsque la libre compétition et la libre entreprise seront redevenues la charte du commerce international. Il nous faut nous orienter vers un abaissement des prix de revient, ce qui nous conduit à rechercher une augmentation de rendement : les rendements actuels de nos sols coloniaux sont dérisoires. Il faudra les améliorer par des recherches géologiques générales et poussées, par un effort de sélection des semences, ainsi que par un renouvellement des techniques agricoles.

C'est surtout par la mécanisation de la production qu'on obtiendra des résultats tangibles : que ce soit la mécanisation des transports et des manutentions, ou l'industrialisation des produits pondéreux avant leur embarquement, pour en faire des produits finis ou semi-finis. Le problème de conditionnement et de présentation de ces produits devra également retenir notre attention. Il faut cependant éviter de compromettre le résultat final par une préoccupation excessive ou par des programmes préconçus en fonction uniquement de la consommation, et non des capacités naturelles des pays auxquels ils s'appliquent.

■

Il faut prévoir aussi la préparation des cadres humains appelés à servir cette réforme. La mécanisation sera la bienvenue dans ces pays où l'effort est interdit au blanc, pénible pour l'autochtone. La question de main-d'œuvre a souvent été la pierre d'achoppement sur laquelle se sont brisées bien des initiatives. Mais la relève de l'homme par la machine n'est possible que si celui-ci est prêt, à son tour, à se mettre au service de celle-là. Il ne suffit pas de former l'indigène aux professions de dactylo, de boutiquier et d'écrivain, comme il n'y a que trop vocation. Nous ne voulons pas de « petits blancs », disent les évolués, et nous en convenons volontiers, mais allez donc chercher chez ces derniers des maçons, des électriciens, des mécaniciens, des ajusteurs, bref des ouvriers réellement qualifiés. Le plan bute déjà sur cet obstacle, et il faut faire venir à grands frais, mais en définitive cela coûte moins cher, des maçons italiens, des ajusteurs parisiens ou des électriciens suisses. Une large part des ressources du plan doit être employée à préparer, parmi les autochtones, les intelligents serviteurs de la mécanique qui sera mise en place par la suite. Ce n'est qu'à ces conditions élémentaires de prudence et de prévoyance que l'œuvre sera menée à bien.

Cette œuvre est énorme et nécessitera la participation de tous : fonds publics comme initiative privée, et sans doute faudra-t-il faire appel largement aux capitaux étrangers. Les risques à courir sont plus grands que dans la métropole, et si l'on ne veut pas stériliser dès le départ cette vitalité économique naissante, il convien-

dra de ne pas l'écraser sous une fiscalité excessive et ne pas prétendre la nationaliser.

Il faut enfin que la métropole se débarrasse aussi de ses vieilles façons de penser, des réminiscences de pacte colonial, qui ont une tendance chronique à renaître chez elle, qu'elle abandonne délibérément sa propension au protectionnisme qui a faussé l'économie de nos territoires d'outre-mer avant guerre, empêchant une industrialisation primaire de s'y constituer, tout en favorisant, au contraire, les productions pour lesquelles ces territoires n'avaient d'autre vocation que les primes qui leur assuraient une quiète garantie.

Le moment était bien choisi, après la guerre, pour rompre avec ces habitudes, mais il n'est pas sûr que ces tendances ne renaissent pas de leurs cendres, qu'on croyait bannies à jamais.

On est obligé de reconnaître une certaine incohérence dans les principes imposés par le tout-puissant ministre des Finances et de l'Economie nationale, qui nous propose un alignement des prix des produits coloniaux sur les prix mondiaux. L'intention est louable, mais faussée à la base par les primes et dumpings, qui font de ces prix mondiaux des prix artificiels, d'autant plus que cette référence aux prix mondiaux s'accompagne, pour les produits coloniaux, de taxes invraisemblables et excessives, et cela à un moment où les territoires d'outre-mer sont obligés, par suite du manque de devises, de s'approvisionner dans la métropole. On parle bien du pouvoir d'achat du quintal de blé, mais jamais de celui du quintal d'arachides. Les huileries de Bordeaux ou de Marseille bénéficient d'un régime différent de celui de Dakar. Cette façon de faire rappelle singulièrement le régime de « l'exclusif », qui nous a valu, au dix-huitième siècle, la perte des Antilles. On craint de concurrencer la métropole, on hésite à exploiter à fond nos territoires, sans comprendre qu'on ajouterait ainsi à la puissance économique de la communauté française.

L'incohérence et la contradiction entre les principes posés et la réalité découlant de la politique du ministère des Finances se retrouvent également dans les organes de direction. Neuf ou dix organismes officiels ont à connaître des affaires économiques des territoires d'outre-mer. Un progrès sérieux a été réalisé dans ce domaine par la création du secrétariat d'Etat de la France d'outre-mer, mais celui-ci manque encore de poids en face de la rue de Rivoli.

Les résultats de cette incohérence ? Je pourrais en citer de nombreux exemples. Je me limiterai à quelques-uns. On accorde une aumône aux territoires d'outre-mer sur les crédits Marshall, sans se rendre compte des complications qu'on écarte en évitant de voir les Etats-Unis financer directement nos colonies ; nos territoires sont fréquemment oubliés lors de la signature des accords commerciaux internationaux ; les parités des monnaies coloniales sont sans cesse remises en question, ce qui crée un climat peu favorable aux investissements ; on achète des corps gras à l'étranger, alors que ceux de nos territoires pourrissent sur place et que l'huile reste rationnée en France ; la caisse de soutien du cacao est vidée au profit des métropolitains. Arrêtons-nous là : une direction ferme et unique permettra seule de résoudre rationnellement ces problèmes, de mener à bien le plan de développement économique, de faire front à la crise qui affecte nos territoires.

Ainsi, pourrons-nous achever cette mise en valeur économique qui, en apportant la richesse aux masses, donnera la possibilité aux indigènes de former cette génération de techniciens et de patrons qui, associés d'abord aux métropolitains, voleront ensuite de leurs propres ailes, et qui, à force d'un labeur dont la bienfaisance aura enfin été comprise à sa valeur, constitueront les premiers moyens d'une épargne autochtone.

■

Une des raisons d'espérer que nous donne le plan est qu'en plus des questions économiques, son action doit s'étendre également aux questions sociales, ces deux activités étant complémentaires l'une de l'autre.

J'ai déjà précisé que l'on ne ferait jamais assez dans ce domaine. Cependant, la tâche demeure si vaste dans l'ordre sanitaire, culturel, judiciaire, qu'il sera nécessaire, pour la mener à bien, de mettre à son service des hommes de valeur et des sommes si considérables que l'on conçoit mal, quelque généreuse et riche que puisse être et redevenir la métropole, qu'il n'y soit

pourvu que par elle. Si l'effort économique et l'effort social doivent mutuellement tirer profit l'un de l'autre, les services sociaux ne doivent pas être hypertrophiés aux dépens de l'économie et, surtout, il importe, dans ce domaine plus que dans tout autre, de garder les pieds sur la terre, car rarement des principes justes et généreux ont donné des résultats aussi piteux que ceux auxquels il nous a été donné d'assister dans nos territoires d'outre-mer depuis la fin de la guerre.

La réforme judiciaire en est un exemple typique. Le principe de base était juste et éprouvé, puisqu'il s'agissait d'appliquer la séparation des pouvoirs par la suppression des sanctions disciplinaires et la création de tribunaux confiés à des juges professionnels. Mais l'excessive hâte avec laquelle on a imposé ce système et la manie d'uniformité, que j'ai déja condamnées, sont venues tout compromettre. Le cadre conceptuel de l'autochtone ne saurait accepter encore cette idée démocratique de la séparation des pouvoirs, aux termes de laquelle celui qui « commande » n'a pas le pouvoir de rendre la justice et de sanctionner les crimes et les délits contraires à l'ordre social. Cependant, on n'a rendu que très partiellement aux administrateurs les pouvoirs qu'on venait de leur enlever, faute de personnel à qui les confier, tout en leur imposant un formalisme qu'ils n'étaient pas en mesure de respecter par suite de l'abondance et de la variété de leurs charges. La suppression de certains tribunaux à l'échelon district ou subdivision contraint le justiciable à parcourir des distances de plusieurs centaines de kilomètres parfois, pour finir par trouver un juge ; le formalisme et la lenteur de cette justice nouvelle le rebutent et, le plus souvent, il y renonce. Cette réforme s'est accompagnée de la suppression des codes indigènes qui, s'ils étaient parfois sommaires, avaient le mérite d'être simples, clairs et parfaitement adaptés aux différents territoires auxquels ils s'appliquaient. On a prétendu les remplacer par les codes français, issus de la coutume de Normandie ou du Parisis, qu'il a fallu évidemment modifier pour la circonstance, car ils ne prévoyaient ni la sorcellerie, ni l'anthropophagie, et faisaient de la polygamie un crime. Les résultats les plus tangibles de cette réforme ont été la perte de prestige de l'autorité française, une nette progression de la criminalité, la renaissance clandestine d'une justice tribale officieuse, le retour au poison d'épreuve et aux ordalies, un trouble incontestable dans la vie économique et sociale.

L'impuissance à régler les affaires dans les délais normaux, l'application rigoureuse de dispositions incomprises des autochtones, l'intervention d'intermédiaires parfois véreux, ont fait déconsidérer cette réforme aux yeux de tous. Est-ce là le résultat recherché ? Je ne le pense pas, et je crois que des aménagements s'imposent d'urgence, qui tendront à faire l'essai des formules nouvelles avant leur mise en place définitive, ménageront des dispositions transitoires en fonction du personnel disponible, simplifieront les procédures, adapteront les principes aux contingences locales, humaines et sociales.

Il en va de même dans le domaine de la législation du travail, où l'affirmation du principe de liberté du travail a été trop souvent interprétée comme le droit de ne rien faire et s'est traduit, dans bien des endroits, par l'abandon des cultures vivrières et l'arrêt des travaux d'hygiène les plus élémentaires dans les villages. Il est curieux de constater que, par un singulier retour des choses, ce sont les autochtones eux-mêmes qui se sont élevés contre cet état de fait, notamment par les résolutions du Congrès pahouin de Mitzic, en 1947. Il serait nécessaire que nos législateurs de la métropole, qui décalquent dans leurs idéologies dévergondées nos préoccupations sociales de France, mûries au cours de siècles de civilisation, allassent de temps en temps prendre contact, non pas avec les évolués des villes où, entre deux avions, ils séjournent vingt-quatre heures, mais avec les habitants des villages niches aux courbes des fleuves de l'intérieur, au cœur de la forêt et de la brousse. Je me demande si, à saisir sur le vif les réelles préoccupations de la masse autochtone, ils calmeraient le prurit qui les démange de légiférer pour elle sur le caractère constitutionnel du droit de grève ou sur les prestations de la Sécurité sociale.

Que le travail de l'autochtone soit réglementé et protégé, cela va de soi : mais qu'en contrepartie de ses droits on lui définisse aussi ses devoirs. Nous avons vu apparaître des projets de code du travail qui étaient proprement effarants, et que l'action de notre parti a contribué à faire mettre en suspens, ce qui était préférable à tout prendre, car ils n'auraient été, une fois de plus, que vastes coups de

cymbales dans le néant. On nous parle le plus sérieusement du monde de la journée de travail de huit heures ; nous l'accepterions avec le sourire, confirmés dans l'assurance qu'il faut s'estimer satisfait de quatre à cinq heures de travail effectif par jour pour un salarié autochtone. Et on parle de sécurité sociale ! Qu'on laisse aux assemblées locales le soin d'adapter ces principes aux degrés d'évolution de leurs territoires et aux coutumes qui y prévalent.

Le véritable problème à résoudre est celui de l'élévation du niveau de vie ; nous ne le résoudrons que selon les lois économiques qui régissent la matière : un niveau de vie doit être gagné, il n'y a pas d'autres chemins vers la prospérité que le travail. Le développement du pouvoir d'achat ne sera obtenu que par l'accroissement du rendement, l'accélération du rythme du travail et l'augmentation de la richesse du pays.

Mais, d'ores et déjà, nous pouvons nous attaquer à ces plaies sociales que sont l'ivrognerie, la prostitution, la polygamie, à l'épineuse question de la dot et de la condition de la femme, à laquelle, à l'Assemblée de l'Union française, notre amie Marianne Verger s'est si généreusement attachée. Déjà nous pouvons, et le plan y pourvoit dans une certaine mesure, faire sortir du sol ces quartiers de villes ou ces villages modèles, clairs, propres, aérés, qui permettront au citoyen africain ou malgache que nous formons de vivre un vie digne. Tout doit être mis en œuvre pour que ces réalisations bénéficient des dernières données de notre hygiène moderne. La place y est prévue pour le dispensaire qui doit faire reculer définitivement la lèpre, la syphilis, le paludisme, le pian ou la maladie du sommeil sous l'égide de nos médecins coloniaux et des infirmiers et médecins autochtones qu'ils ont formés.

La place y est prévue aussi pour l'école de village, qui fait reculer l'analphabétisme, et également pour les écoles techniques, parfois pour les lycées et les facultés qui nous éviteront la pratique décevante du système des bourses d'études dans la métropole, coûteuses et mal contrôlées.

Malgré les obstacles qui se dressent, de telles réalisations auront toujours notre appui, car attendre d'avoir perdu des êtres que l'on aime pour leur prodiguer notre intérêt serait une faute impardonnable. Puissent l'amour de la France, mais aussi sa raison, venir à bout des obstacles dont la route est encore hérissée, et lorsque nous serons au bout de la route, les peuples de l'Union française prendront en toute liberté leur essor dans une indépendance qui ne fera, ce jour-là, que les rapprocher de nous.

Je ne voudrais pas terminer cette brève revue des questions que pose notre présence outre-mer et des solutions que nous entendons y apporter, sans évoquer le problème de la place de l'Union française dans notre défense nationale. La dernière guerre nous a donné bien des enseignements sur ce point, qu'il convient de ne pas négliger pour l'avenir.

Cette guerre nous a révélé l'importance considérable des espaces de repli nécessaires à la stratégie moderne. Elle nous a appris aussi que la puissance économique est devenue la base de la force militaire moderne et que la défense nationale intéresse toutes les formes d'activité du pays : économie, recherche scientifique, progrès technique, équipement industriel. Enfin, la stratégie moderne est dominée désormais par le rôle capital de l'aviation.

Nous n'avions pas, en 1940, la Sibérie derrière nous, mais nous avions l'Afrique, qui, hélas, n'a pu jouer le même rôle parce qu'elle n'était pas prête à l'assumer, de sorte que, si l'effort de guerre a été magnifique pour ce qui est du courage de ses enfants et du sang versé, l'effort matériel et technique est demeuré celui d'une nation mineure, sous la dépendance étroite des alliés. Aussi, faut-il prévoir, dès maintenant, la transposition judicieuse des moyens économiques de la métropole à travers les pays d'outre-mer, en relation avec le plan d'équipement et la conjugaison des ressources civiles et militaires. Cela peu conduire à la prise en considération d'industries qui seraient condamnées du strict point de vue économique.

L'échelonnement en profondeur, l'équipement de nos bases navales et aériennes, sont des impératifs formels pour la France, à l'heure où l'établissement des plans, en vue d'un éventuel conflit, prévoient l'établissement de lignes de résistance basées sur la Méditerranée, sur l'Afrique du Nord et enfin sur l'axe Dakar-Kano-Fort-Lamy-Kenia. Le continent africain fait d'ores et déjà partie inté-

grante du plan de la défense occidentale, de même que nos bases de l'océan Indien et du Pacifique sont d'une importance capitale pour la stratégie en Extrême-Orient.

Là encore, un plan d'ensemble et une direction ferme sont nécessaires si l'on ne veut pas aboutir à des interférences de compétences, voire d'incompétences.

■

Je m'excuse, mesdames et messieurs, du développement donné à ces questions devant le Congrès. Je trouve à cette indiscrétion l'excuse des encouragements que le président Herriot et le président Martinaud-Deplat m'ont donnés à ne pas hésiter à saisir cette occasion de tenter de faire, avec nos militants et nos parlementaires, la synthèse de ce qu'est devenue, au feu des épreuves de la guerre et de la libération, la doctrine du Parti Radical en matière d'outre-mer. C'est ce que je me suis, aujourd'hui, appliqué à faire. Puisse ce travail être utile à notre Parti.

La France d'outre-mer, comme la métropole, croyez-en un homme qui, depuis vingt ans, a fait de l'Afrique française sa patrie, a besoin plus que jamais de la générosité, mais aussi de la sagesse du Parti Radical. Fidèles aux doctrines de ceux des nôtres qui ont fait l'empire hier, nous pensons qu'aujourd'hui nous n'avons pas démérité, et conscients des anticipations hasardeuses et des excès de hâte qui, le plus souvent, compromettent les idéals les plus généreux, nous nous déclarons prêts à assumer la responsabilité des redressements qui s'imposent et des promotions qui se préparent dans le cadre d'une Union française à laquelle nous sommes nous-mêmes trop attachés pour que nous acceptions qu'on la compromette.

Me sera-t-il permis, en terminant, de rappeler ce conseil du grand Roger Bacon : « Pour bâtir, c'est parfois du plomb qu'il faut mettre à l'esprit plutôt que des ailes. »

Ne négligeons pas les ailes, mesdames et messieurs, sans doute, mais ne méprisons pas les assises nécessaires du métal stabilisateur.

Notre Parti est le plus qualifié, par ses traditions comme par son dynamisme, pour réaliser cette perpétuelle et merveilleuse synthèse des élans du cœur dans le cadre de la raison, qui demeure la condition préalable des plus enrichissantes promotions.

(Novembre 1949)

Société Nationale des Entreprises de Presse, **IMPRIMERIE CHATEAUDUN**, 59-61, rue La Fayette, Paris-9

Coll.
46
1949